



Sensibilisation à la sécurité



OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances essentielles sur la sécurité

Compétences visées

Acquérir les notions fondamentales en ce qui concerne la sécurité
Être sensibilisé aux questions de sécurité, aux responsabilités des employeurs et des salariés
Prendre conscience des risques inhérents à son travail
Savoir agir en conséquences des risques identifiés dans le cadre de son activité professionnelle

PUBLIC

Responsables de services, Direction, Elus

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 12 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

Art. L. 4121-1 du Code du Travail



Programme détaillé

1- Législation et réglementation

- Décret n° 85-603 du 6 juin 1985 modifié en 2000
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991
- Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001

2- Acteurs de la prévention

- Elus/Direction
- CTP/CHSCT
- Encadrement
-

3- Accidents du Travail, Maladies Professionnelles, Accidents de Trajet

- Définitions
- Statistiques nationales
- Coûts des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles

4- Notions de responsabilité

- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale

5- Nuisances Physiques au Travail et Sécurité

- Risque chimique
- Risque biologique
- Incendie
- Electricité
- Risques machines
- Risques de chutes de hauteur
- Manutentions mécaniques
- Manutentions manuelles
- Ambiances sonores-Bruit
- Entreprises extérieures

6- Notions importantes

- Accueil sécurité des nouveaux personnels
- Port des tenues de travail et des

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Evaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.